

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE OUDON

Par arrêté préfectoral n° 2018/ICPE/064 en date du 26 avril 2018, une consultation du public est prévue à la mairie de OUDON, pendant une période de quatre semaines du 28 mai 2018 au 22 juin 2018 inclus, portant sur la demande présentée par Monsieur Jérémy DIAIS en vue de procéder à l'enregistrement d'un élevage porcin situé à Oudon, La Sauvagère.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 11 mai 2018, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Oudon, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Oudon, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.